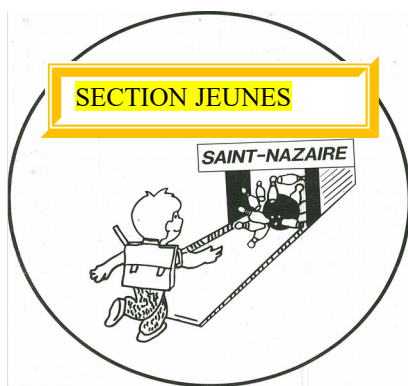


SECTION JEUNES



SECTION JEUNES DU PRESQU'ÎLE BOWLING CLUB SAINT-NAZAIRE

REGLEMENT INTERIEUR SECTION JEUNES DU PBC

Les Cours

Une évaluation des élèves sera effectuée en début d'année.

A l'issue de cette évaluation, les élèves seront répartis en groupe de niveaux, qui vous seront communiqués à la reprise des cours.

Les élèves devront être présents un quart d'heure avant le début du cours.

Ils devront également être chaussés et avoir choisi leur boule.

Il sera demandé à chaque enfant en début d'année, un cahier (petit format) pour y coller les exercices de suivi d'évolution.

La Tenue

La tenue obligatoire à chaque cours est : tee-shirt de l'école + survêtement.

Le polo sert pour les compétitions.

L'entretien des tee-shirts et des polos est à la charge de chaque enfant.

Les Consignes

Le respect pendant les cours et l'écoute de l'entraîneur (instructeur) seront obligatoires ;

Les élèves devront se conformer aux règles, aux consignes de sécurité et respecter le matériel mis à leur disposition.

Ponctualité / Assiduité

Toute absence non justifiée, entraînera pour l'élève des conséquences lors des tournois internes.

Passés trois absences non justifiées, un renvoi de l'école sera envisageable.

Les retards abusifs seront également passibles de sanctions.

Toutes les sanctions seront prises après concertation du bureau.

Les parents ne pouvant pas reprendre leur enfant dans l'enceinte du bowling, devront signer une décharge de non-responsabilité de l'école en dehors du centre d'entraînement.

Compétitions

La tenue obligatoire pour tous les élèves, lors des compétitions, sera le polo du PBC St-Nazaire ou de l'école de bowling. Seuls les pantalons bleus jeans sont interdits.

La présence des parents est souhaitable lors des compétitions.

